

TEC112 - Droit des sociétés et des groupements d'affaires

🌟 Valide le 19-06-2019

Code : TEC112

Présentation

0 crédits

Prérequis

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité
Contrôle Audit (CCA) / Laetitia
TOMASINI

Sont autorisés à s'inscrire à cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- baccalauréat ;
- titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat en vue d'une inscription dans les universités ;
- titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance (les candidats doivent en apporter la preuve en fournissant une attestation de comparabilité du CIEP ENIC-NARIC) ;
- diplôme homologué niveaux I, II, III ou IV figurant sur l'arrêté du 17 juin 1980 modifié fixant la liste d'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique (<https://www.francecompetences.fr/>) ;
- diplômes enregistrés aux niveaux I, II, III et IV du répertoire national des certifications professionnelles (<https://www.francecompetences.fr/>) ;
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par l'INTEC au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

40 rue des jeûneurs

75002 Paris

01 40 27 25 38

Service accueil-orientation

intec_accueil@lecnam.net

Objectifs pédagogiques

UE constitutive du DGC de l'INTEC.

Le cours assure la préparation aux diplômes du DCG ETAT et du DGC INTEC. Il prépare à l'épreuve de Droit des sociétés et des groupements d'affaires.

Pour pouvoir suivre le programme dans les meilleures conditions, les étudiants doivent impérativement maîtriser les notions fondamentales figurant au programme de l'UE TEC111 - Introduction au droit.

Après avoir défini la notion de société et avoir présenté les règles communes à toutes les sociétés, le cours envisage les principales formes sociales (SARL, SA, SAS, société civile...). Il se poursuit par l'étude d'autres groupements dotés de la personnalité morale (association, GIE...). Enfin, le cours s'achève par la présentation de thèmes essentiels du Droit pénal pour toute entreprise : les principes fondamentaux du droit pénal général, le Droit pénal des sociétés et quelques infractions pénales de droit commun.

Compétences

- Identifier les sources du droit des sociétés
- Repérer les grandes évolutions historiques et économiques ayant donné naissance aux différentes formes sociétaires
- Repérer l'influence du droit européen en droit des sociétés à travers quelques exemples concrets
- Chercher une forme adaptée à la situation patrimoniale de l'entrepreneur (sociétaire, EIRL, entreprise individuelle)

Programme

Contenu

Partie 1. L'entreprise en société

Titre 1. La notion de société

Titre 2. La société-contrat

Titre 3. La société, personne juridique

Titre 4. La société sans personnalité juridique propre

Partie 2. Les principaux types de sociétés

Partie 3. L'économie sociale et solidaire et le monde des affaires

Partie 4. Les autres types de groupements

Partie 5. Prévention et traitement des difficultés

Partie 6. Droit pénal des groupements d'affaires

Titre 1. La responsabilité pénale

Titre 2. Les infractions de droit commun applicables aux affaires et les infractions spécifiques du droit pénal des sociétés et groupements d'affaires

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Cette UE est sanctionnée par un examen final écrit d'une durée de 3 heures (coeff 1).

La réussite à cette UE permet l'acquisition du bloc de compétences correspondant.